Je suis XO10. Je suis doctorant au KK à l’université de Lomé. KK, c’est un laboratoire qui est hébergé au département de géographie à l’université de Lomé. J’ai fait un master en études urbaines ce qui me rapporte un peu plus des études urbaines, bon de l’urbanisme en fait. Même si ce n’est pas cela, on dit plutôt que nous sommes des urbanologues.

Donc c’est dans cela que je suis. Je suis dans les étudiants Urbaines.

Au Togo, nous avons les documents de planification comme les PLU.

Les PLU qui sont en cours d'élaboration dans les communes, qui sont en cours d'élaboration à cause de la communalisation qui est récente.

Nous avons aussi le SDAU.

Le SDAU et les PLU. D'accord.

Pour le moment, je pourrais me référer au SDAU de 1981. Il est vraiment ancien. C'est à la suite de ce document-là que la communalisation pousse les autorités actuelles à aller vers l'élaboration d'autres outils de planification urbaine. Donc, je pourrais dire que le SDAU de 1981 est le document, le vrai document réel qui a régi la planification de la ville de Lomé, même si c'est un schéma qui n'a pas été entièrement respecté puisqu'il n'a pas été pris en compte dans toute sa mesure.

Le SDAU de 1981, c'est un SDAU qui est très ancien pour que j'y participe. Mais je pense que... Mais actuellement, je travaille sur le SDAU de Wahala. Je suis dans une équipe. Je ne peux pas dire que je travaille dessus, mais je suis dans une équipe qui travaille sur le SDAU de Wahala. Qui est le SDAU de Wahala et celui de Asrama. Voilà, donc je suis intégré dans une équipe qui est dirigée par le professeur UU. Donc, on fait ses navettes là ensemble. Et puis, je suis actuellement aussi en train de travailler comme cartographe sur le masterplan de Golf2, qui est en train d'intégrer les approches sur l'agriculture urbaine. C'est un projet qui est aussi en train d'être dirigé par l'équipe du professeur UU. Mais moi, sur ce projet-là, je suis en train de travailler en tant que cartographe. C'est quand même dans les débuts, mais je suis en train de travailler dessus aussi. Donc, c'est quelques rares documents de planification sur lesquels je suis aussi un peu employé.

Je trouve qu'elle est un peu complexe, dans le sens où elle a normalement un rôle très important à jouer dans les planifications. Parce que d'abord, l'agriculture urbaine participe à la dotation d'espaces verts. Si on ne la considère pas strictement sur le terme de pourvoir à une alimentation saine, elle procure de l'espace vert aux populations qui vivent en ville. D'abord, ça c'est à part son rôle nourricier, c'est ce que cette agriculture apporte aussi.

Et puis, sur le plan économique, c'est l'agriculture qui permet à une frange de la société urbaine de se suffire économiquement, de s'autosuffire économiquement. Par exemple, il y a des populations qui sont assez désœuvrées, qui sont en ville, surtout les populations autochtones, qui par les vicissitudes de la vie ont cédé leurs terres, qui n'ont plus d'activité. Et se recroquevillent sur des espaces qu'ils louent pour pratiquer de l'agriculture, surtout le maraîchage. Par exemple, sur la côte, les populations qui s'établissent sur les berges de la mer, sur les plages et qui font du maraîchage. Donc, ça améliore d'une certaine manière leurs habitudes économiques. Ça améliore un peu leurs habitudes économiques.

Nous avons aussi, lorsque nous allons un peu plus dans l'intérieur de la capitale, des populations aussi qui s'établissent sur certaines terres qui sont en friche et qui font aussi de l'agriculture. Donc, c'est une agriculture loin de la définition, qui procure non seulement de l'espace vert, mais améliore aussi l'économie des praticiens. Et sur un autre aspect, ce que je vois, c'est que c'est une agriculture qui participe à l'autosuffisance alimentaire de la capitale. Parce que, nous ne sommes pas sans savoir que, souvent les samedis à Lomé, je m'inspire toujours de l'exemple que je vois à Lomé, souvent les samedis, les bonnes dames vont au marché et s'approvisionnent directement des produits de récolte auprès des marchés. Donc, d'une manière générale, je peux dire que l'agriculture urbaine est une agriculture qui procure d'abord de l'espace vert, qui participe à améliorer l'économie urbaine et participe à l'autosuffisance alimentaire des citadins.

Et puis, il y a un autre aspect qu'on peut aussi ajouter, qui est peut-être un peu accessoire. L'agriculture urbaine peut aussi permettre à améliorer l'aménagement urbain. L'aménagement urbain, par exemple, nous avons les horticulteurs qui créent des jardins publics, ce que nos États, les autorités qui gouvernent nos cités ne créent pas. Nous avons des fleuristes qui créent ici et par là, dans nos villes, sur les espaces où ils cultivent, ils font des jardins de fleurs destinés à la vente, mais qui donnent à peu près des aspects agréables à nos cités. C'est ce point-là aussi que j'ajoute à la définition. Je l'analyse sur ces quatre aspects, c'est-à-dire d'abord l'aspect de l'amélioration de l'économie des praticiens, que nous pouvons étendre jusqu'aux commerçants. Cet aspect économique-là, ce n'est pas seulement ceux qui pratiquent l'agriculture, mais aussi ceux qui commercialisent les produits. Il y a l'aspect de l'autosuffisance alimentaire, même si ce n'est pas optimal. Mais nous pouvons dire que les populations s'approvisionnent pour beaucoup de cette agriculture urbaine, même s'il y a beaucoup d'autres produits qui viennent de l'intérieur du pays, mais quand même certains produits frais dont on peut s'approvisionner là.

Je disais aussi que cette agriculture procure des espaces verts. Parlant d'espace vert, par ricochet, ça purifie l'air, ça peut aspirer le CO2. Et il y a aussi l'aspect d'aménagement, qui permet d'améliorer, le visu, l’aspect de la ville, surtout si on se pense sur le côté des floristes qui font des jardins.

Ce n'est pas public, c'est privé, mais qui agrémentent un peu de visu de la vile. Ok, merci beaucoup.

Oui, pour le SDAU de 1981.

Le SDAU a prévu des espaces qui devraient normalement être exploités pour faire la promotion de l'agriculture urbaine.

Mais malheureusement, je n'accuse pas, mais je pense que l'État a un tout petit peu failli à son rôle d'instance régalienne, ce qui a fait qu'une partie de la population s'est rapidement rabattue ces espaces-là, les lotis et les cédés, pour être transformés en espaces habitables. Donc, ce qui fait que ces prévisions n'ont pas été prises en compte par l'aménagement qui devait normalement suivre la planification. Donc, de cet aspect, je pense que c'est le premier grand document de planification de Lomé qui était le SDAU de 1981, qui avait prévu des espaces qui devaient normalement permettre à ce qu'on prenne en compte de l'agriculture urbaine. Mais l'aménagement qui devait suivre cette planification-là n'est pas arrivé à intégrer cela. C'est pour ça que je dis d'abord que je n'accuse personne. Cela n'est forcément pas dû à l'autorité qui administre cet aménagement, mais aussi à la réticence des populations qui, je pense, n'étaient pas tellement intégrées à la décision qui a permis à cette planification-là, peut-être, ou bien qui a été confrontée à certaines difficultés d'autres pécuniaires, comme on le dit, qui se sont empressés lorsque la tension s'est un peu calmée, avec le truchement, par le truchement de certains géomètres, qui s'est empressé rapidement de faire des lotissements clandestins et de vendre.

Donc ces espaces normalement qui devaient servir à l'agriculture urbaine sont aujourd'hui des espaces habités, même si l'orientation de ces terres ont été faite parce que le planificateur avait senti que ces terres n'étaient pas édificantes. C'est pour ça que vous allez voir aujourd'hui que dans les bas-fonds de l'Est de Lomé, le long de la vallée de Zio, sont occupés, mais les quartiers ne sont pas vivables, c'est des quartiers qui sont presque toujours envahis par les eaux, où les populations vivent tellement mal.

C'est parce que ces terrains étaient normalement destinés à l'agriculture urbaine, par exemple à des plants, à des cultures qui consomment de l'eau, mais ces espaces ont été lotis et vendus, ce qui fait que certaines populations poussées par (les sémages ?) ont acquis ces espaces-là, les ont transformés en espaces habitables, y vivent au péril de leur bien, de leur confort de vie. Ils vivent comme ça malgré eux.

Donc, grosso modo, je peux dire que ces documents, surtout le principal document qui a été conçu en 1981, en compte tout cela, mais l'aménagement n'a pas suivi la planification, ce qui n'a fait que cela n'a pas produit le fruit escompté.

Bon, laisse-moi réfléchir un peu ! Oui, forcément, il y a des inconvénients dans toutes choses. Il y a les bons côtés et les mauvais côtés.

Si, par exemple, le praticien, celui qui fait le maraîchage, voulant accroître, par exemple, comment on appelle-t-on, sa culture, utilise des produits chimiques, utilise des produits chimiques et participe à la pollution de l'environnement. Je pense aussi que la mauvaise maîtrise de la production agricole saine, qui caractérise l'agriculture en Afrique, se transfère automatiquement dans l'agriculture urbaine. Parce que le manque d'espace, le manque d'espace à cultiver fait que les populations qui pratiquent l'agriculture urbaine sont tout le temps amené à intensifier leur production. Ce qui fait que ces populations sont attirées vers l'utilisation d'intrants. L'utilisation d'intrants conduit automatiquement et inévitablement à la pollution de l'environnement, à la production de certains produits qui ne sont pas bio.

C'est autant d'inconvénients qui peuvent avoir des impacts sur la santé, sur le bien-être des populations, qui peuvent causer des problèmes de santé publique, qui peuvent aller jusque-là. Je pense vraiment que l'agriculture urbaine peut avoir des aspects qui sont assez négatifs.

Si on analyse vraiment les contours, c'est à cela que ça peut nous mener. En plus de nous apporter du bien, la mauvaise pratique de cette agriculture peut aussi nous mener vers des insanités qui peuvent aussi nous causer du tort.

Oui, il y a des impacts. D'abord, concernant le matériel utilisé. Si je parle de matériel, je parle par exemple des intrants qui sont utilisés. Ces intrants, par le truchement de l'infiltration, peuvent infecter la nappe phréatique qui n'est pas très en profondeur, surtout dans la capitale togolaise qui est une ville côtière. La nappe est susceptible d'être polluée par les pratiques agricoles. La nappe phréatique surtout les eaux qui sont beaucoup plus en surface, qui ne sont pas très en profondeur. D’autant plus que la nappe n'est pas très profonde à Lomé à cause de la proximité de la mer. Surtout que l'agriculture urbaine est plus intensément pratiquée au niveau des côtes. Donc l'usage des pesticides peut entraîner la pollution de la nappe phréatique.

Cette pratique peut aussi entraîner des problèmes respiratoires. Il est prouvé par certaines études que certains produits entraînent des problèmes respiratoires, au niveau de ceux qui pratiquent déjà l'agriculture. Et maintenant, si des produits polluants participent à la production, c'est que les produits sont aussi pollués. Donc les consommateurs auront forcément aussi des problèmes de santé. C'est pour cela que je parle de problèmes de santé publique. Ça ne concerne pas seulement les producteurs, ça concerne aussi les consommateurs, ça concerne aussi ceux qui manipulent le produit. On ne sait jamais. Dans ces produits, il peut y avoir des fixateurs qui peuvent se fixer par exemple sur une laitue, qui est triturée par le commerçant, peut aussi infecter peut-être son environnement.

Mais j'ai parlé du côté positif, en ce sens que cette culture, au procureur de l'argent, améliore l'économie, participe, malgré les inconvénients, à améliorer le système alimentaire de la capitale togolaise. Même si elle n'est pas vraiment appréciée dans sa durabilité. Et cela pourrait être mieux si, en l'instar de ce qu'on tente de faire dans le golfe2 actuellement, les autorités arrivaient à mieux réfléchir autour de la chose, à mieux cerner les espaces exploitables, à fournir le matériel susceptible d'être utilisé dans ces espaces de culture. Cela permettrait de minimiser considérablement les impacts négatifs au profit des impacts positifs. Et tout cela normalement doit se faire de concert avec les populations qui habitent autour de ces champs-là. Parce que, par exemple, si j'ai ma maison à côté d'un jardin où on n’utilise pas seulement les produits chimiques, même de la bouse de vache par exemple, qu'on vient verser là, cette bouse-là pourra dégager des odeurs qui ne vont pas me permettre de bien dormir chez moi. Même si ça ne pollue pas directement l'environnement, si ces produits sont dégradables, biodégradables, ces produits peuvent dégager des puanteurs qui ne s'y arrêtent pas forcément à ceux qui vivent autour. Donc forcément, cette agriculture-là doit être faite de concert avec la population qui habite tout autour de ces champs-là.

Donc voilà, un peu relaté de tous les côtés ce que je vois dans l'ensemble.

Moi j'ai toujours vécu à Lomé.

Je suis né à Lomé, je suis né à kodjovia-kopé, maintenant je vis à adidogomé.

Oui ! Elle est pratiquée à Lomé. Ça dépend de ce qu'on attend par légal. Quand on parle de légalité, on parle des tests, n'est-ce pas ! C'est ça, n'est-ce pas ! On parle des tests, on parle de la planification, des tests qui doivent régir. Je pense qu'elle n'est pas légale, mais elle est légitime.

Je pense qu'elle n'est pas légale, c'est l'agriculture qui est légitime, quand même. Parce qu'elle est pratiquée par des populations qui vivent à Lomé et qui vivent de cette agriculture-là. C'est une agriculture qui est populaire, qui est populeuse. Elle est populaire et populeuse. Elle aide profondément la population, même si elle n'est pas prévue par l'État. Elle n'est pas encadrée par des tests de la part de l'État.

C'est une agriculture qui permet à la population de s'épanouir dans une moindre mesure. Mais elle n'est pas prévue par l'État. Donc, elle n'est pas légale, mais elle est légitime.

Oui, je suis au courant de beaucoup de difficultés dont font face les agriculteurs. D'abord, il y a le problème des terres. Il n'y a plus de terres cultivables. J'en ai parlé tout au début de l'interview. Il n'y a plus de terres cultivables. Les populations se cloîtrent sur des espaces qui sont tellement réduits. C'est la bande côtière qui est plus intensément utilisée. Et il paraît que ce sont les communes qui ont un petit mécanisme d'attribution de ces terres. Puisque toutes les terres sont vendues, toutes les terres sont dévastées et transformées en espaces habitables. Les immeubles viennent remplacer les cultures. Cette agriculture n'a pas de terres pour s'exprimer. Ce sont des difficultés.

L'absence de terres qui s'aggrave d'année en année. Nous avons fait des calculs lors de nos recherches pour les travaux de thèse. Nous avons, par le truchement de la télédétection, analysé à peu près à quelle vitesse s'avancent les bâtiments à Lomé. Nous sommes arrivés à déduire que l'espace bâti s'avance d'environ 700 hectares par an. C'est beaucoup. Ça fait 700 x 16 lots. Vous voyez, ça fait 700 x 16 lots d’environ. Imaginez qu'une agriculture perde chaque année environ 700 hectares. 700 hectares, c'est-à-dire qu'environ 700 fois 16 lots sont occupés à Lomé chaque année. 700 fois 16 lots sont occupés à Lomé chaque année. À des fins d'habitation, à des fins d'implantation, d'infrastructure, de superstructure. Chaque année, face à l'étalement urbain de la ville qui n'est pas densifiée, qui n'est pas densifiée à cause d'une planification conséquente, l'agriculture perd de la terre. C'est de prime abord le premier problème auquel cette agriculture est confrontée.

Et nous pouvons aussi citer le problème d'eau. Le problème d'eau, par exemple, à part la zone côtière, où les… quand je parle de praticiens, je parle de ceux qui font l'agriculture urbaine, au fait, peuvent rapidement, à peut-être deux (02) mètres, avoir de l'eau dans un puits sur la côte. Si nous allons, par exemple, un peu plus au nord de la capitale, par exemple dans la zone d’adétikopé, vous allez voir que les maraîchers utilisent un système beaucoup plus compliqué pour pomper l'eau de la rivière Zion, pour venir arroser ces espaces cultivables. Ce qui fait qu'ils investissent beaucoup plus, pour de moindres résultats. Et pour pouvoir accroitre ces résultats-là, ils sont obligés d'avoir recours aux intrants. Et ils ont aussi des problèmes par rapport à la transhumance. Vous allez voir que dans la zone nord de Lomé, il y a des peules, qui sont des transhumants, qui ont leur bétail, leur bœuf, qui viennent des fois saccager les cultures. Et ces peules-là, ils n'ont rien à cirer, c'est-à-dire qu'ils ne pensent pas au dédommagement des agriculteurs. Donc cela aussi constitue un problème entre ces communautés nomades, qui sont en train de s'implanter en ville. Et dont les peux, par manque de fourrage pour s'alimenter, s'en vont Petre dans les champs des populations, qui n'ont pas souvent accès à la justice.

Donc, ce sont aussi des problèmes auxquels ils sont confrontés en milieu urbain. Donc, c'est à peu près ces problèmes-là que je vous dire.

Et puis, il y a aussi des problèmes de finances. Parce que souvent, ces populations-là qui font de l'agriculture, s'en vont prendre des prêts auprès des usuriers. Quand je parle d'usuriers, je pense aux microfinances, qui font des prêts, qui octroient des prêts à des taux exorbitants. Et qui, dans les milieux un peu plus reculés, perçoivent en nature, peut-être en nature, ou aussi en monnaie fluduciaire, mais ça dépend des arrangements qu'ils ont. Et tout cela vient en désavantage à ceux qui s'adonnent à cette agriculture-là comme profession. Merci

Moi, je trouve que ça doit être très important. Très important d'intégrer l'agriculture urbaine dans les documents de planification. Cela a d'abord pour objectif de permettre à l'aménagement de prendre en compte cette agriculture-là. Et cela permet aussi de mieux encadrer cette agriculture. Parce que quand je parle de mieux encadrer cette agriculture, je pense à la manière dont elle sera gérée dans le futur. Quand je parle de gestion de l'agriculture, je parle des produits qui seront employés dans la production, les techniques culturales, de l'exploitation des sols. Toutes ces orientations-là pourront être prises en compte dans l'aménagement de la ville. Ou est-ce que par exemple, on doit positionner les champs, les espaces, pour que les cultures ne soient pas systématiquement polluées ? Parce que par exemple, si on fait un champ de laitue à côté d'une route, automatiquement, systématiquement, elle va absorber …, les laitues par exemple vont absorber le CO2 qui sera produit par les automobiles qui vont passer. Et cela fera que la culture sera moins bonne, les produits seront moins bons.

Donc, il est bien d'intégrer cette agriculture-là dans les outils de planification. Afin que les services d'aménagement, les autorités qui s'occupent de l'aménagement du territoire puissent définir les zones où doivent établir les agriculteurs. Afin que cela puisse produire des résultats beaucoup plus optimaux. Donc, c'est à cela que je pense.

Voilà. Tout d'abord, il est de notoriété que pour élaborer les documents de planification, il faille d'abord alléger la population. Il faut d'abord intégrer l'avis des populations dans le diagnostic territorial qui va se faire. Il faut discuter avec la population de manière à recueillir leur avis. Comment est-ce qu'elles veulent qu'on dispose des champs ? Comment est-ce qu'elles veulent qu'on attribue des espaces à habiter ? Comment est-ce qu'elles veulent qu'on fasse passer par exemple telle ou telle infrastructure ? Donc, il faut recueillir l'avis des populations d'abord pour pouvoir savoir de manière intégrée comment est-ce qu'elles veulent penser leur espace.

Donc, à cela, maintenant l'autorité aura recours aux techniciens qui ont une certaine vision sur l'exploitation des espaces urbains. Et ces techniciens-là auront aussi à amener leur pierre.

De quelle manière ? De manière à penser, à intégrer l'avis des populations à l'avis des autorités. Créer un continuum entre la population et les autorités afin de pouvoir faire sortir une quintessence acceptable et profitable à tous.

Donc, je pense que c'est comme ça qu'on pourra... Si par exemple le planificateur arrive à comprendre ce que veut la population, arrive à comprendre ce que veut l'autorité, ce dernier pourra concilier les deux points de vue et ainsi faire sortir, ainsi faire ressortir la quintessence qui pourra permettre de produire un outil de planification durable et efficace.

Moi à cette question, je suggérerais que vous, puisque nous avons le contact, que vous demandiez de manière spécifique les données cartographiques, les données SIG que vous voulez et nous allons voir si nous pouvons les produire. Puisque nous sommes dans un contexte où l'agriculture urbaine est une agriculture qui est entrepreneuriale. Ce n'est pas une agriculture qui est soumise à une réflexion pouvant mener à la production des données. C'est une agriculture qui n'est pas expérimentale, elle est entrepreneuriale, elle est simultanée, elle n'est pas pensée.

Donc, elle est exempte de données. Elle est exempte de données produites.

Donc, ce sont les études comme ça que vous faites qui peuvent produire de la donnée sur l'agriculture urbaine à Lomé.

Non, au fait, c'est des calculs que nous avons fait dans le cadre de notre thèse. Ah C'est un résultat de mon analyse spatiale. J'ai pris à cinq dates différentes des images satellitaires de Lomé. Des images satellitaires que j'ai traitées, que j'ai fait passer au NDVI, c'est-à-dire c'est un indice de végétation, qui m'a permis de détecter la dynamique de la végétation. J'ai fait passer la même image au NDBI, l'indice du bâti, qui m'a montré la dynamique du bâti. J'ai fait passer la même image aux indices des eaux, qui m'ont montré aussi la dynamique des eaux et des espaces occupés par… et des espaces hydromorphes. Donc maintenant, c'est ces espaces-là que j'ai ensuite carroyés, divisés en carreaux. Divisés en carreaux ayant une superficie précise.

Donc à partir de là, le moteur, le logiciel de cartographie m'a permis de faire les soustractions, de faire des moyennes qui m'ont permis de déterminer à peu près la vitesse à laquelle la ville croît. Donc ça, c'est un résultat de ma thèse. Donc il faut qu'elle soit soutenue avant d'être utilisable.

Il n'y a pas de problème. Je serai très heureux de participer à cette étude qui s'annonce vraiment prolifique pour nos cités africaines.